

**Centre Communal d'Action Sociale  
de la Ville du Lavandou**

Direction des Ressources Humaines  
GB/TM/JV

**ARRETE DU CCAS N° 2021-091**

**Portant tableau annuel d'avancement  
Au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe**

**Le Président du CCAS de la Ville du Lavandou**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

**Vu** le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du CCAS du Lavandou en date du 27 août 2013 fixant les ratios d'avancement de grade,

**Vu** l'arrêté du CCAS n°2021-077 portant détermination des lignes directrices de gestion ;

**Considérant** que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Au titre de l'année 2021, le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe est fixé comme suit :

Numéro d'ordre	Nom et prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1	ROSTREN Kanya	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/01/2021

**ARTICLE 2 :** Un recours pourra être déposé contre le présent arrêté municipal devant le Tribunal Administratif de Toulon, sis, 5, rue Racine, B.P. 40510 – 83041 TOULON Cédex 9 – dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

**ARTICLE 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var pour publication.

Fait au Lavandou, le 27 juillet 2021



Le Président

Gil BERNARDI